



Commune de SERMERSHEIM

Conseil Municipal du 3 juin 2024 Procès-Verbal de séance

Lundi 3 juin 2024 à 19h30, le conseil municipal de Sermersheim s'est réuni en session ordinaire, après convocation légale du 30 mai 2024 et en nombre valable, sous la présidence de M. Fernand WILLMANN, Maire, dans la salle du conseil municipal, sise 18 Allée des Tilleuls à Sermersheim.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **15**

Présents (8) : Fernand WILLMANN, Jacky BLUMERT, Grégory SIFFERT, Matthieu MARCADE, Olivier PHILIPPE, Frédéric DROMSON, Serge MARTINELLO, Serge REBERT

Absents (7) : Didier FRICK (donne pouvoir à Jacky BLUMERT), Claudia MOSSER (donne pouvoir à Olivier PHILIPPE), Arnaud BOESPFLUG (donne pouvoir à Matthieu MARCADE), Sébastien SENART (absent excusé), Clarisse RINGEISEN MEYER (donne pouvoir à Serge REBERT), Sébastien MAYER (absent non-excuse), Stéphanie DELOY (absente excusée).

Ordre du jour :

Désignation du secrétaire de séance

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 8 avril 2024

AFFAIRES GENERALES

2. Jury d'assises 2025
3. Réglementation des activités de démarchage à domicile

FINANCES

4. Clôture du complexe sportif
5. Tarifs salle association
6. Subvention aux associations extérieures : ELA
7. Etude du projet « Zéro Artificialisation Nette (ZAN) »

DIVERS & INFORMATIONS

8. Autres points divers et communications du Maire
9. Autres points divers et communications des élus

Matthieu MARCADE est désigné secrétaire de séance

1. **Le Procès-Verbal de la séance du 8 avril 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

2. Jury d'assises 2025

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal doit tirer au sort trois électeurs constituant une liste préparatoire des jurys d'assises 2025. Il expose que le tirage au sort des jurys d'assises a été fait publiquement à partir de la liste électorale. Les électeurs tirés au sort selon leur numéro d'inscription sont les électeurs n°8, 305, 804. Leurs coordonnées seront communiquées à la commune de Kogenheim, responsable du tirage final pour nos deux communes.

3. Réglementation des activités de démarchage à domicile

M. le Maire informe l'assemblée que le démarchage à domicile est de plus en plus fréquent dans notre village et que les administrés s'en inquiètent, souvent par manque d'informations.

M. le Maire propose de réglementer cette pratique par arrêté municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, charge M. le Maire de prendre un arrêté municipal réglementant le démarchage à domicile à Sermersheim stipulant les points essentiels à mentionner :

- Délai de prévenance de 15 jours minimum
- Attestation de la Mairie à présenter sur demande des administrés
- Jours autorisés : Lundi à Vendredi uniquement
- Plages horaires autorisées : 9h30 à 11h30 et 14h30 à 17h30

4. Clôture du complexe sportif

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal a approuvé, dans sa séance du 22 janvier 2024, le projet « clôture du terrain de football ». Il précise également que l'installation d'une clôture au complexe sportif du Hinterwald était imposé par la Ligue Grand Est de Football (LGEF) du fait de l'accès au niveau régional de l'équipe fanion de l'AS Sermersheim.

M. le Maire ajoute que la saison footballistique de l'AS Sermersheim a rendu son verdict et malheureusement l'équipe fanion est reléguée au niveau départemental rendant par la même occasion l'installation de la clôture, optionnelle.

M. le Maire informe l'assemblée que la commission travaux a auditionné M. Arnaud WILLMANN, Président de l'AS Sermersheim (ASS) et Quentin HALLOT, dirigeant de l'équipe, lors de sa dernière réunion. M. le Maire explique également que l'aspect financier de ce dossier, approuvé par le Conseil, a déjà été travaillé par les services de la Mairie, que les dossiers de subventions sont en instruction et que le plan de financement est respecté.

Ayant entendu les explications de M. le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, confirme l'approbation du projet « clôture du terrain de football délivrée le 22 janvier 2024 et consent à démarrer les travaux.

5. Tarifs salle association

M. le Maire informe l'assemblée que la Trésorerie d'Erstein Collectivités nous a prévenu que le seuil minimum de facturation est fixé à 15 € conformément à l'article D 1611-1 du CGCT, en raison du coût cumulé de la procédure de recouvrement supérieur à la recette escomptée.

Il précise que le tarif d'occupation ponctuelle de la salle association par les résidents de Sermersheim est fixé à 10 € et qu'il convient d'appliquer un tarif au moins égal au seuil de facturation de 15 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés décide de fixer les tarifs de location de la salle des associations comme suit :

	Associations Locales	Locaux	Extérieurs	Professionnels
Occupations ponctuelles	Gratuit	15,00 €	40,00 €	100,00 €
Chauffage (d'Avril à Octobre)	Gratuit	5,00 €		
Locations annuelles : à raison de 1 h / semaine du 1er Septembre au 30 Juin	120,00 € / an +30 € de chauffage par an			

6. Subvention aux associations extérieures : ELA

M. le Maire informe l'assemblée que la commune est sollicitée par l'Association ELA afin d'obtenir une aide financière. Il précise que l'association a obtenu en fin d'année 2023, une aide de près de 4.000,00 € de nos administrés à travers la participation des élèves de notre école à une course caritative.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de ne pas verser d'aide financière à l'Association ELA.

7. Etude du projet « Zéro Artificialisation Nette (ZAN) »

M. le Maire présente le compte-rendu du Comité de Pilotage de la ZAN (COFIL ZAN) de la CCCE dont il est également membre. Il informe les élus des enjeux, dates et obligations liés au projet ZAN insistant sur les échéances à court terme : le bilan triennal a présenté obligatoirement, au plus tard en août 2024 et la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) incluant le ZAN à réaliser d'ici 2028. Il précise que la modification du PLU est une procédure qui peut être très longue selon les éléments modifier et qu'il faudra réfléchir à tous les aspects du PLU, ZAN et autres, avant de valider cette modification.

M. le Maire ajoute que la CCCE a missionné l'ATIP pour réaliser l'étude globale de la ZAN avec ses communes membres, que la CCCE finance 50% de l'étude soit environ 17.700 € et les communes prennent en charge le coût restant soit 320 € chacune. L'étude démarrera dans notre commune le 26 juin 2024 par une réunion d'entretien avec l'ATIP. M. le Maire propose aux élus qui le souhaitent de participer à cette rencontre afin de défendre nos objectifs.

Il précise aussi que le bilan triennal obligatoire en août 2024 peut être réalisé par l'ATIP pour un coût de 600 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **charge** M. le Maire de faire réaliser le bilan triennal par l'ATIP pour un coût de 600 €
- **charge** M. le Maire de mener l'étude globale de la ZAN avec l'appui des services de l'ATIP pour un coût de 320 €.

DIVERS & INFORMATIONS

8. Autres points divers et communications du Maire

▪ **Recrutement agent administratif**

M. le Maire informe les élus que plusieurs candidats ont été auditionnés pour le poste d'agent administratif. Les entretiens étaient positifs et une candidate s'est imposée à notre choix. Soucieux de recruter un agent compétent qui souhaite aussi s'inscrire dans la durée à Sermersheim, Mme DAUGE, agent administratif à la CCCE, correspond à nos critères de sélection et inversement le poste à ses critères personnels. Elle a donc répondu favorablement à notre sollicitation et rejoindra l'équipe le 17/06/2024.

Les élus sont également informés que des adaptations logistiques sont à prévoir :

- Acquisition d'un nouveau PC
- Installation double écran
- Installation et paramétrage des outils informatiques

▪ **Recrutement emploi saisonnier**

M. le Maire prévient les élus que 4 jeunes Sermersheimois ont présenté leur candidature et qu'ils seront prochainement auditionnés.

L'agent assistera les ouvriers communaux dans les missions d'entretien des espaces verts et des travaux de peinture mais également dans la réalisation d'une clôture aux « Jardins de Sermersheim » et le changement de revêtement de sol de la scène de la MTL entre autres choses.

La mission sera pourvue uniquement en juillet, à temps plein et au salaire minimum.

▪ **Elections européennes**

M. le Maire rappelle aux élus les élections du dimanche 9 juin et l'organisation du bureau de vote.

Olivier PHILIPPE ayant un empêchement en fin de matinée, il s'accorde avec Grégory SIFFERT pour inverser leurs permanences.

▪ **Fermeture de classe**

Sans préjuger de la réponse qui nous sera donnée, M. le Maire rapporte que notre dossier est reconnu pour sa qualité et sa clarté par l'Inspectrice de l'Education Nationale. Fort des ses 750 signatures, l'imposant dossier a été transmis au DASEN et sera instruit par les services de l'éducation nationale courant de la semaine.

L'organisation de l'école sera inévitablement revue pour la rentrée prochaine puisque la directrice a déjà fait valoir sa mutation et qu'elle sera forcément remplacée par un nouvel élément. Le contrat d'Emmeline DURR, ATSEM, arrive à son terme et l'organisation des classes pour la rentrée 2024/2025 n'est pas prête car

conditionnée par la fermeture ou non d'une classe tout comme la présence de Julien ALTMEYER, instituteur de la classe de CM1/CM2 qui serait amené à partir en cas de fermeture.

Réponse vendredi 7 juin 2024, on croise les doigts.

▪ **PPRi**

Les élus sont informés qu'une modification du PPRi était en-cours. La procédure est arrivée à son terme et la modification a été adoptée. Le secrétaire général a procédé à son affichage en Mairie.

▪ **Terrain multisports**

Les élus sont informés que le projet de terrain multisports avance bien. Les aides ont été sollicitées et les autorisations de démarrage des travaux nous sont parvenues. La société Casal Sport, chargée de la réalisation du projet, effectuera les travaux courant de l'été et livrera le terrain avant la rentrée scolaire. L'inauguration de ce nouvel espace est prévu pour la fin du mois d'août mélangeant activités sportives, ludiques et festives. A cet effet, M. le Maire sollicitera l'aide de l'Association des Maires Ruraux de France pour le financement de cette journée.

Les élus sont également informés que M. le Maire a reçu de la société Casal Sport l'assurance d'installer gratuitement l'éclairage photovoltaïque autour du terrain multisports.

▪ **Heures supplémentaires du secrétaire général de Maire**

M. le Maire informe les élus qu'un consensus a été trouvé avec le secrétaire général de Mairie pour l'indemnisation d'une partie des heures supplémentaires effectuées. Les heures supplémentaires non indemnisées seront obligatoirement à récupérer et M. HEUER bénéficiera à partir du 1^{er} janvier 2026 d'un contingent maximum d'heures supplémentaires uniquement récupérables fixé à 3 jours (heures réellement effectuées).

▪ **Marathon pour tous des JO de Paris 2024**

M. le Maire présente le bon à tirer du T-Shirt que portera notre marathonien Sermersheimois lors du Marathon pour tous en marge des JO de Paris 2024.

▪ **Kermesse de l'école**

Un rendez-vous est prévu avec la Présidente de l'Association des Petites Sauterelles de l'Ecole concernant l'organisation de la kermesse et les mesures du plan Vigipirate.

▪ **Manifeste pour l'Alsace**

M. le Maire prévient l'assemblée qu'il a signé le manifeste pour l'Alsace porté par M. Frédéric BIERRY, Président de la CeA et appelant à la création d'une région Alsace.

▪ **80^{ème} anniversaire de la Libération**

Cette année 2024 marque le 80^{ème} anniversaire de la Libération. A cet effet, M. le Maire propose aux élus de circulariser la population afin de récolter des documents relatifs à la libération de 1944 (photos, journaux, ...)

Sermersheim a été libéré le 1^{er} décembre 1944, aussi M. le Maire propose de concentrer les festivités sur la journée commémorative du 11 novembre.

Il propose également de solliciter les élèves de l'école, la commission communication et d'autres intervenants (sénior et Association du Souvenir Français) pour diverses interventions.

9. Autres points divers et communications des élus

▪ Journée citoyenne

Jacky BLUMERT rapporte les événements de la journée citoyenne du 18 mai 2024 précisant que c'était une grande réussite tant pour la commune par l'aboutissement de nombreux chantiers que pour les participants qui ont pris plaisir à donner un coup de main dans la joie et la bonne humeur. Il en profite pour remercier chaleureusement tous les participants et organisateurs de cette journée. L'opération mérite d'être reconduite en 2025.

▪ Jeux Olympiques 2024

Les décors réalisés lors de la journée citoyenne, sur le thème des JO 2024 seront mis en place à compter du 22 juillet 2024.

▪ Gestion forestière

Olivier PHILIPPE rapporte les avancées sur les dossiers forêt et chasse :

Les lots de bois de la parcelle 16 ont été mis en vente. Les lots 2 et 4 sont vendus. Le lot 3 sera mis aux enchères entre les 2 candidats ayant fait une offre et le lot 1 reste invendu à ce jour.

La commune est candidate au plan « Arbre – Forêt d'Avenir d'Alsace » pour l'exercice 2025 afin de reboiser la parcelle 28 de la forêt côté RIED. Le projet identique à celui qui a permis de reboiser la parcelle 7 de la forêt coté RISCH, est subventionné à près de 80% par le Collectivité européenne d'Alsace.

Le Bois d'Industrie en Long (BIL) sera vendu cette année à de nouveaux acquéreurs, M. ECK ayant stoppé son activité.

Olivier PHILIPPE termine en précisant que la prochaine réunion de la commission forêt / chasse se tiendra en septembre ou octobre prochain.

Réunions à venir

- | | | |
|---------------------|--|-------------------|
| - Conseil Municipal | lundi 8 juillet 2024 (selon l'ordre du jour) | 19h30 -- Salle CM |
| - Conseil Municipal | lundi 26 août 2024 | 19h30 -- Salle CM |

La séance est levée à 22h00.

Sermersheim, le 4 juin 2024

Le secrétaire de séance,

Matthieu MARCADE

Le Maire,

Fernand WILLMANN

